

Il y a évidemment certaines limites à l'efficacité d'une plainte ou d'une démarche d'un pays concernant les actions d'un autre. C'est pourquoi il est important d'agir de concert avec d'autres membres de la communauté internationale lorsque surviennent des violations majeures. C'est exactement ce qui s'est produit lorsqu'un grand nombre de pays se sont réunis à Genève cet été pour étudier le dossier des réfugiés de la mer.

Les Canadiens se demandent de plus en plus fréquemment si le gouvernement ne devrait pas intervenir davantage face aux violations des droits de l'homme dans d'autres pays. On nous suggère de plus en plus de tenir compte de ces facteurs quand nous élaborons notre politique d'aide et d'échanges commerciaux avec les pays en cause. Il y a naturellement des arguments convaincants à l'encontre d'une telle démarche. Nos programmes d'aide, par exemple, sont conçus pour aider les citoyens du pays bénéficiaire, non pour appuyer le régime au pouvoir. Il se peut qu'en interrompant notre aide, nous ne réussissions qu'à ajouter aux privations d'un peuple déjà opprimé.

À l'instar de nombre d'autres questions, celle-ci ne se prête pas à des réponses simples. La nature des programmes varie énormément et il se peut que nous en venions à la conclusion qu'il est impossible d'établir des règles précises. Nous devons cependant nous poser la question. Est-il juste, par exemple, que nous fournissions du papier journal à un pays qui le refuse à un journal dont la politique éditoriale est opposée au gouvernement en place? Ce sont des questions de ce genre que nous aborderons dans la revue de notre politique de relations extérieures et d'aide.

Quels que soient les résultats de cette revue, vous pouvez cependant être assurés qu'aussi longtemps que mon gouvernement sera au pouvoir, le Canada se fera un devoir de défendre la cause des droits de l'homme avec toute l'énergie et toute la force dont il dispose. J'espère que nous aurons à cet égard l'appui des médias canadiens et étrangers.

Il est tout de même à espérer que ces questions ne sont pas les seules sur lesquelles vous vous pencherez dans les années à venir. Il est dans mon intention que nous renforçons nos relations avec les États-Unis et que nous fassions tout en notre possible pour accroître les liens que nous avons avec l'Amérique latine et les Antilles. À titre